

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [charronmagnany-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b31a1067cd0571948cc988d4>

Date d'obtention : 2025-02-24 18:22:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une formation qui s'appuie sur la bienveillance, le partenariat et la collaboration. C'est une méthode d'intervention qui nous permet d'être outillé et de compléter notre rôle en respectant notre champs d'expertise et surtout, de le faire tous, de la même manière. C'est une alliance avec toutes les acteurs impliqués pour faciliter le travail de chacun. C'est une approche qui permet de traiter rapidement les dossiers avec la prise en charge adéquate et l'uniformisation du processus. Il est important de suivre chacune des étapes et de respecter les limites de notre intervention pour assurer l'efficacité de la mise en place de cette formation. C'est un outil d'aide pour nous les intervenants, les jeunes, leur famille et les gens de la loi.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

C'est un guide complet, qui va me permettre d'être uniforme dans mes interventions, de ne pas oublier d'étape et de procéder à la récolte d'informations de manière organisées et efficaces. C'est un outil qui va aussi me donner davantage de confiance dans la prise en charge des futurs situations de sextage. Ça diminue les zones grises, les questionnements et ça va me permettre d'accompagner les jeunes d'une manière humaine, mais aussi sécurisante. Ça m'informe et ça me guide de manière claire et simple dans le processus qui doit être effectué. C'est un très bel atout qui va m'enrichir en tant qu'intervenante et j'ai vraiment hâte de pouvoir l'appliquer. C'est un outil qui selon moi, sera toujours actuel, peu importe le temps. C'est un repère pour moi, en tant qu'intervenante.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois pas, en aucun cas, consulter les photos, vidéos qui font l'objets d'une situation de sextage. Je dois suivre chacune des étapes de la trousse pour ne pas omettre un élément qui nuirait à la prise en charge du dossier de l'élève et l'accompagner avec bienveillance. Je dois respecter les limites de la mise en place de la trousse et les limites qui débordent de mon champs d'expertise. Je dois m'assurer du bien-être de l'élève et des différents acteurs dans le respect de leur intégrité.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

